

ENQUÊTE

POUR UNE COOPÉRATION CULTURELLE OUVERTE SUR LE MONDE EN RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE : PREMIERS ÉLÉMENTS D'ENQUÊTE



Contexte

La Nouvelle-Aquitaine connaît un certain nombre de collectivités territoriales qui inscrivent les actions culturelles au cœur de leurs politiques de coopérations extérieures. Une enquête qualitative a été menée auprès de celles-ci afin de faire un état des lieux de leurs actions et de définir des pistes de préconisations. L'objectif de ces dernières est d'accompagner, de renforcer et de multiplier les coopérations culturelles extérieures mises en place par les collectivités territoriales néo-aquitaines.

Par coopérations culturelles extérieures, nous entendons dans ce document tout programme portant sur :

- les aides aux coproductions artistiques et culturelles
- les échanges et résidences artistiques,
- le soutien à la mobilité artistique et la promotion de festivals,
- le renforcement des industries créatives (formation, équipement, structuration du secteur, soutien économique),
- l'appui aux politiques culturelles et la gouvernance de la culture,- les dynamiques d'éducation artistique et culturelle

Les collectivités territoriales interviewées agissent donc dans divers secteurs de l'action culturelle extérieure. Ces projets peuvent concerner l'éducation, la formation, l'échange de jeunes, les industries créatives, l'artisanat traditionnel ou encore la francophonie.

Les actions de coopérations culturelles extérieures sont des leviers qui permettent à un territoire de valoriser son expertise et d'acquérir une reconnaissance internationale.

Cette enquête a été réalisée auprès de :

» **la Communauté de Communes du pays Marennes d'Oléron,**

Elle œuvre dans le cadre de la francophonie et organise des résidences d'artistes au Québec.

» **le Département de la Gironde**

Il accueille des artistes internationaux sur son territoire, met en place des échanges avec ses collégiens dans le domaine de l'oralité et de la gastronomie, ainsi qu'avec des étudiants et des enseignants en soutien à l'éducation et à la francophonie.

» **la Ville de Poitiers**

Elle est jumelée avec sept villes dans le monde, et qui développe des projets d'échanges de groupes musicaux avec des festivals en Allemagne et en Angleterre et de création de bibliothèques dans les écoles au Tchad.

» **le Grand Angoulême**

Il mène des projets de coopérations culturelles européens et internationales, dans le champ des industries créatives, notamment sur la bande dessinée, le dessin animé et l'entrepreneuriat culturel au Mexique.

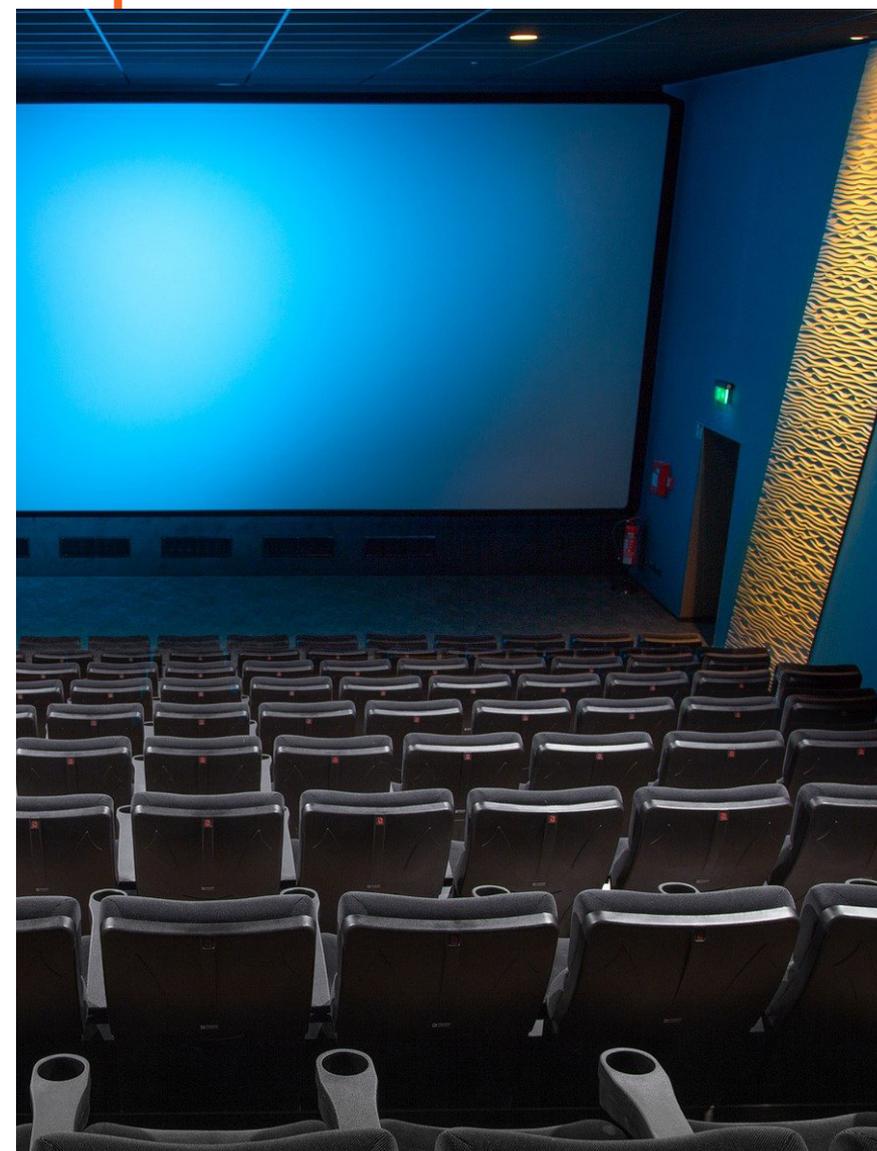
Etat des lieux des Coopérations culturelles extérieures en Nouvelle-Aquitaine

La communauté de communes du pays Marennes d'Oléron porte des résidences d'éducation artistique avec le Canada et le Québec pour sensibiliser aux enjeux et défis de la Francophonie. De son côté, le Département de la Gironde met en place des échanges avec plusieurs pays comme la Serbie, le Sénégal, ou le Burkina Faso. Ces échanges concernent l'éducation et le soutien à la francophonie, via l'envoi d'étudiants en formation. L'accueil d'artistes en résidence en Gironde permet aussi la mise en place d'actions de sensibilisation comme la réalisation d'une exposition sur le thème de la migration et des camps de réfugiés.

La communauté urbaine du Grand Poitiers met en œuvre un programme de coopération décentralisée avec la ville de Santa Fé en Argentine, sur la thématique de la valorisation et la restauration du patrimoine bâti. Ces projets sont basés sur une volonté de sauvegarde et de transmission et des savoirs, via la mise en place d'échanges avec les étudiants, les professeurs et les artisans du patrimoine, ainsi que la création de formations communes avec l'Université de Santa Fé.

La ville de Poitiers développe des jumelages financés sur fonds propres. Ces jumelages sont divers, allant de la collaboration sur la programmation musicale avec des festivals en Allemagne et en Angleterre, mais aussi de l'échange d'étudiants et la création de bibliothèques au Tchad pour soutenir la francophonie.

Enfin, la communauté urbaine du Grand Angoulême, met en place des projets de coopération culturelle extérieure sur le thème des industries créatives avec le Mexique via le projet confluence créative financé par l'AFD, avec une dimension économique via le développement de l'entrepreneuriat. On peut également citer le projet pour la promotion de la créativité des femmes dans l'art, développé dans le cadre du programme Europe Créative.



Besoins exprimés par les collectivités territoriales néo-aquitaines

Ceux-ci concernent 3 axes :

■ La structuration du champ de la coopération culturelle extérieure

L'un des premiers besoins identifiés lors de cette enquête, est la nécessité de structuration du secteur de la coopération culturelle extérieure. Selon les collectivités interrogées, un cadre structuré pourrait pallier les difficultés d'échanges avec les partenaires internationaux. Cette structuration devrait permettre aux collectivités territoriales de mieux connaître le contexte et les réalités du terrain dans lequel elles interviennent. Dans le même sens, ces collectivités ont exprimé le besoin d'échange, de collaboration et d'interconnaissance des acteurs issus des différentes régions françaises œuvrant dans les coopérations culturelles extérieures.

■ La visibilité / valorisation

Le deuxième besoin exprimé porte sur la visibilité et la valorisation des actions. Les projets de coopération culturelle extérieure doivent être mieux compris auprès du grand public et des élus afin d'être plus soutenus et mieux pris en compte dans les politiques publiques.

En effet, les enjeux et les retombées des projets de coopération culturelle extérieure ne sont pas toujours bien perçus, car leur impact n'est pas directement visible aux yeux de la population et des acteurs.

■ Le soutien politique et financier

Enfin, il apparaît également que le soutien politique représente une véritable politique publique en matière de coopération culturelle extérieure et apporte ainsi une garantie de soutien financier. Les projets sont donc dépendants de la volonté et de l'engagement des élus. Une sensibilisation des élus aux coopérations culturelles internationales pourrait être une réponse pour renforcer leur engagement pour ces dynamiques.

Par exemple, le président de la communauté de communes du pays Marennes d'Oléron est très dynamique sur les projets de coopération. Cela montre à quel point le soutien politique est un moteur d'initiatives pour l'ensemble des acteurs du territoire dans le secteur des coopérations culturelles extérieures et des coopérations internationales en général.

De plus, certaines sources de financements au niveau européen ou international, à travers des programmes comme Europe Créatives, nécessitent des compétences et des ressources humaines adaptés, dont certains agents de collectivités territoriales ne disposent pas.

Préconisations

À travers ces enquêtes, nous avons pu dégager trois principaux axes de préconisations. Un premier axe portant sur le développement du réseau, et la diversification des partenaires, un deuxième axe portant sur la communication autour des projets de coopération culturelle extérieure, et enfin un axe sur le soutien politique et les solutions financières.

La mise en réseau

La mise en réseau entre collectivités agissant dans les coopérations culturelles permet de favoriser l'inter connaissance entre acteurs et accompagner les agents dans le développement de leurs projets :



Mettre en place un espace d'échange et de mise en réseau

porté par les acteurs du territoire, comme SO Coopération. Un espace d'échange multi et pluri-acteurs pour permettre les synergies entre les collectivités territoriales, les acteurs culturels du territoire et les acteurs de la solidarité internationale. Un espace qui soit un effet levier pour que les acteurs de la coopération culturelle extérieure puissent mutualiser leurs expériences (collectivités, associations, entreprises de production culturelle, etc.) et échanger sur leurs pratiques.

Établir une cartographie dédiée aux actions culturelles extérieures du territoire

(mieux connaître qui, fait quoi et où) pour faciliter la mise en réseau. Par exemple, l'Institut des Afriques met en œuvre un observatoire des diasporas artistiques et de l'écosystème culturel français en lien avec les Afriques et les Caraïbes. L'objectif de cet observatoire sera de faciliter les coopérations entre les acteurs culturels africains et français.

Cette cartographie sera également un outil d'aide à la décision. Elle permettrait aux instances politiques en charge de la culture de mesurer l'importance du champ artistique et culturel lié à l'Afrique et aux Caraïbes en France. Ceci, afin de contribuer à l'évolution des politiques culturelles en place, au niveau national et territorial.

Organiser des sessions d'accompagnements

spécifiques d'un côté pour les collectivités territoriales, et de l'autre pour les acteurs non gouvernementaux, pour renforcer et améliorer la qualité des projets de coopération culturelle extérieure.

Mettre en place des formations

dédiées aux agents de collectivités territoriales et consacrées à la mobilisation de fonds pour la coopération culturelle extérieure, à la méthodologie de projets culturels internationaux ou encore des formations se focalisant sur des « pays » spécifiques pour mieux comprendre les contextes des actions culturelles et les réalités des terrains.

La communication

Le deuxième axe de préconisation porte sur la visibilité et la communication des actions. Il paraît nécessaire de mettre en place des stratégies de communication efficaces afin que les projets soient bien compris et visibles pour les habitants, les partenaires et les élus. Ces préconisations sont directement liées aux enjeux de clarification du secteur.



Produire de la documentation « intellectuelle » : des guides qui explicitent la notion de coopération culturelle extérieure et qui apportent des éclairages sur les impacts locaux de cette dynamique.

Valoriser par les mécanismes de la communication les actions culturelles extérieures portées par les collectivités (projets inspirants) mais également par les acteurs non gouvernementaux issus du secteur culturel et du secteur de la coopération internationale. Il est primordial de mettre en avant les retombées positives dans le cadre des projets de coopération culturelle extérieure à travers une communication renforcée autour de ces actions, auprès des habitants du territoire, mais aussi des acteurs internationaux et partenaires potentiels. Cela peut être réalisé à travers une plateforme numérique inter-régionale qui annonce les projets, leurs impacts, les manifestations, etc.

Mettre en place, cette fois-ci, un espace d'échange dédié aux collectivités territoriales, aux instances régionales et nationales (MEAE, AFD, Institut français, Ministère de la Culture) pour réfléchir ensemble aux pistes de politiques publiques et d'instruments financiers dédiés à l'accompagnement des actions culturelles extérieures des collectivités et des acteurs non-gouvernementaux.

Instaurer des mécanismes de financements destinés aux projets de coopérations culturels internationaux. Par exemple, la création d'un fond de soutien pour les projets de coopération culturelle extérieure.

Sensibiliser les élus aux enjeux des projets de coopération culturelle extérieure pour renforcer leur intégration aux programmes politiques.



Les sources de financements

Enfin, le dernier axe de préconisations concerne les sources de financements des projets et le soutien politique. L'influence des politiques publiques ainsi que le financement des projets sont des enjeux majeurs pour les acteurs de la coopération culturelle extérieure.